

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 20 octobre dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS SOCIALES

DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA ACCOMPAGNÉS VERS L'EMPLOI SAISONNIER

Le Département collabore avec l'Union départementale des Associations familiales des Hautes-Pyrénées (UDAF 65) et l'association Wimoov pour permettre à des bénéficiaires du RSA d'accéder à des emplois saisonniers.

L'action sera menée jusqu'en septembre 2024 sur les territoires de Lourdes et de la Vallée des Gaves. Les bénéficiaires du RSA seront identifiés par le Département et orientés vers un programme d'accompagnement spécifique : sensibilisation aux métiers de saisonnier, rencontre avec les employeurs, job dating, visite d'entreprises... **Jusqu'à 10 bénéficiaires du RSA pourront être accompagnés dans le cadre de ce premier programme.**

INFRASTRUCTURES / COLLÈGES

RÉNOVATION DES GYMNASES DE TARBES ET DE MAUBOURGUET

Dans le cadre de ses compétences, le Département assure la construction, l'entretien et fonctionnement des collèges. Il participe également au financement des infrastructures nécessaires au bon déroulement de l'enseignement et de la pratique des activités sportives scolaires.

- **171 296,65 € de subventions ont été attribués à la commune de Tarbes** pour des travaux de réfection du gymnase Massey, propriété de la commune.
- **228 000 € de subventions ont été attribués à la commune de Maubourguet** pour des travaux de rénovation de mise en conformité du gymnase municipal.

ACCÈS DES COLLÉGIENS DES HAUTES-PYRÉNÉES AU PIC DU MIDI

Le Département a décidé de soutenir financièrement les collèges organisant des sorties au Pic du Midi. Cet accompagnement concerne tous les élèves de 4^{ème} participant à un projet pédagogique d'établissement ou accompagnés par l'Observatoire de Midi-Pyrénées (OMP). **Le Département prendra à sa charge les frais de téléphérique et de visite, soit un budget annuel estimé entre 20 000 et 30 000 € suivant la mobilisation des établissements.**

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesse@ha-py.fr